



GREVE et MANIFESTATION DE TOUTE LA FONCTION PUBLIQUE DE MAYOTTE

Mercredi 22 Avril :

L'austérité détruit les services publics de Mayotte

Face à la « fuite des fonctionnaires » actuelle du département (dixit le sous-préfet), ce sont tous les services publics qui sont touchés... et tout particulièrement l'enseignement de 2nd degré.

Le SNES-Mayotte ne cesse de demander l'application de la « clause de revoyure » des décrets de 2013. En effet les dispositions transitoires actuelles, indemnités et taux d'indexation, ne permettent pas d'enrayer une crise de recrutement qui menace aujourd'hui le fonctionnement des collèges et des lycées... alors même qu'en 2017 ces conditions financières vont encore se détériorer.

Depuis septembre 2014, nous n'avons cessé de demander à l'Etat qu'il respecte sa promesse de « revoyure du décret » hors il n'a répondu pour l'instant que par le mépris, oubliant par là-même ses promesses écrites du respect du décret de 1996 : on nous parle depuis des mois de « frémissement », « de possibilité d'étude » etc. **Bref, ON SE MOQUE DE NOUS ! ON SE MOQUE DE VOUS !**

Dès lors les fonctionnaires de Mayotte ont décidé de lancer un ultimatum au gouvernement : une date doit être fixée pour revoir ces décrets avant le mercredi 22 avril, faute de quoi les fonctionnaires de Mayotte, tous syndicats et toutes catégories confondus, partiront en grève afin de ne pas laisser sombrer l'ensemble des services publics du département.

Si nous voulons voir avancer nos revendications, le SNES doit y prendre toute sa part...

**Nous appelons à nouveau chacun à se mobiliser
dans la rue dès le mercredi 22 avril,
à 8h30 place de la République pour la défense de
nos métiers et de la Fonction Publique**